

Réseau SAGNE de Midi-Pyrénées

Lettre de liaison n° 3 – décembre 2005

La mauvaise réputation des sagnes :

Les sagnes souffrent d'une mauvaise réputation fondée sur deux craintes des éleveurs :

- la crainte d'une plante dite toxique pour les animaux, l'Ossifrage, (*Narthecium ossifragum*)
- et la crainte des parasites de type douve ou tiques se développant dans les milieux marécageux.



Le *Narthecium ossifragum* est une plante typique des tourbières, indicatrice des écoulements d'eau. Elle se situe le long de rigoles

ou de ruisselets, ou dans des zones où les écoulements sont permanents.

Cette plante est réputée toxique pour les bovins car on a pu observer quelques cas de mortalité par intoxication.

Le *Narthecium* peut en effet être toxique mais dans des conditions bien particulières : en fin d'été, lorsqu'il est en graine (les éléments toxiques sont concentrés dans la graine), et lorsqu'il est ingéré en grande quantité par des bovins jeunes et « affamés », ce qui peut arriver lors des étés secs où le fourrage est parfois manquant. Si le *Narthecium* est pâturé jusqu'à la floraison, les animaux ne risquent rien. Ingéré en graine, mais en petite quantité par des animaux matures, il n'est pas dangereux non plus.

Il n'y a pas trop de crainte à avoir vis-à-vis de cette plante. Cependant il est toujours possible, sur les parcelles à forte concentration, d'installer des exclôts de pâturage lors de la fin de sa floraison.



Les tourbières en bon état ont une très faible activité biologique. La faune du sol vectrice de parasites (tels les mollusques) y est donc très rare. La douve ne se développe pas dans une tourbière en bon état de conservation. Cependant, toute détérioration entraîne la minéralisation et l'assèchement périodique de la sagne, ce qui va favoriser le développement des parasites.

Les tiques que l'on rencontre sur nos animaux, préfèrent de loin les milieux boisés et les landes à fougères, pouvant parfois avoisiner les sagnes, que ces milieux froids et acides que sont les tourbières de nos régions.

L'expérience d'un adhérent : l'ONF, forêt domaniale de la Salesse



La sagne de la Salesse est située sur la commune de Murat sur Vèbre dans le Tarn. Ce site, de près de 12 ha, se trouve dans la forêt domaniale de la Salesse.

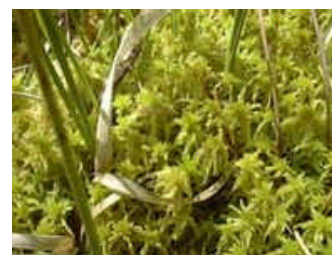
Il a été acquis par l'ONF il y a près d'un siècle, et c'est vers la fin des années 70 qu'il a fait l'objet de gros travaux de drainage : 9 km de fossés ouverts ont été réalisés sur ce site.

De ce fait, cette sagne n'est pas d'un grand intérêt patrimonial. Les travaux de drainage ont seulement favorisé la molinie et la callune, deux espèces envahissantes.

Cependant, depuis deux ans, l'ONF a, sur ce milieu, un contrat de « vente d'herbe » avec un agriculteur de Fraïsse sur Agout, Mr WELCH. Celui-ci fait pâturer ce site par son troupeau de vaches Galloway : 30 bêtes viennent sur cette sagne durant deux mois. Le pâturage empêche la progression des ligneux et des espèces envahissantes. Les résultats sont déjà intéressants, mais pour aller plus loin et

remettre le site en état, l'ONF a décidé de faire appel au Réseau SAGNE.

Des travaux de restauration sont aujourd'hui programmés : création de barrages seuils sur les fossés, déboisement partiel de bosquets de saules, broyage et exportation de la végétation pour retrouver des conditions favorables aux espèces de la moliniaie à sphagnons.



Pratique de gestion : les barrages seuils

Les fossés trapézoïdaux de drainage des tourbières sont responsables de nombreuses modifications sur les écosystèmes des sagnes mais aussi sur le fonctionnement hydraulique des cours d'eau.

- accélération des écoulements, accentuant ainsi les effets de crue à l'aval ;
- diminution des capacités de stockage des eaux et donc la contribution au soutien d'étiage ;
- l'activation des processus de minéralisation de la matière organique, favorisant les espèces minérotrophes telles que la molinie et la callune.

Cependant, sur ces sites dégradés par les travaux de drainage, on peut restaurer le fonctionnement hydraulique originel par la création de **barrages seuils** tout le long du fossé de drainage.

Les barrages seuils ralentissent

les écoulements d'eaux, et réduisent ainsi l'effet drainant du fossé. Les seuils agissent comme des barrières imperméables, l'eau se trouve retenue à l'amont de chacun d'entre eux ce qui permet de rehausser le niveau de la nappe d'eau en rechargeant le fossé. De plus, ces petits barrages créent des petits points d'eau le long du drain développant une diversité de biotopes aquatiques favorables à certaines espèces spécialisées.

Pour la réussite de ces ouvrages, certaines précautions sont à prendre :

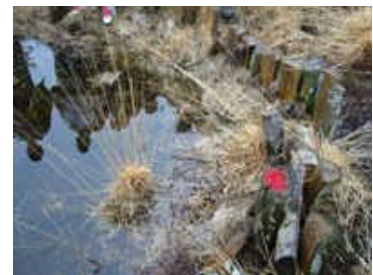
1. la localisation des ouvrages : il faut prendre en compte le profil du fossé, la pente, la nature du sol et la végétation, une zone trop minéralisée serait vite érodée.
2. l'espacement des ouvrages : le niveau d'eau dans le fossé doit être très proche de la

surface de la tourbière. La hauteur de chute entre deux barrages doit être la plus faible possible (maximum 20 cm), d'où la nécessité de rapprocher les barrages seuils les uns des autres.

3. l'ancrage des ouvrages : ils doivent être solidement ancrés de part et d'autre du fossé et sur le fond du fossé,

4. la confection de trop-plein : de façon à éviter la submersion et l'érosion des ouvrages.

Les barrages seuils constituent aujourd'hui un moyen de restauration efficace des tourbières drainées.



Actualité du Réseau : Audit pour les Cellules d'Assistance Technique :

Le Réseau SAGNE Midi-Pyrénées qui a démarré en 2001, a aujourd'hui fait des petits puisqu'on compte pas moins de huit Cellules d'Assistance Technique sur le bassin Adour-Garonne.

Durant le premier semestre 2005, l'Agence de l'Eau a commandé une étude d'évaluation des atouts et faiblesses du dispositif « Réseau SAGNE » et des différentes Cellules d'Assistances Techniques. Cette étude a été conduite par le CNASEA.

Certains d'entre vous, adhérent ou partenaire de ce réseau, ont été questionnés pour savoir ce qu'ils pensaient du Réseau et

des points d'amélioration possibles du dispositif.

Il ressort de ce travail que la force du « Réseau SAGNE » tient à sa souplesse et à la possibilité qu'ont les animateurs de développer avec les adhérents un véritable partenariat efficace pour la préservation des zones humides.

Le dispositif a cependant besoin d'être renforcé et reconnu par les pouvoirs publics locaux pour une plus grande cohérence et efficacité sur les territoires.

L'implication des adhérents devient alors déterminante.

Affaire à suivre...



Rédaction : SCOP SAGNE

Maitre d'ouvrage : Conservatoire régional des espaces naturels de Midi-Pyrénées

Avec le soutien de :



Agence de l'Eau
Adour Garonne

SCOP SAGNE
Jacques THOMAS - Coralie VIALA
05 63 75 28 73
scop@sagne.coop

CONTACT